

Sujet : RE: Demande de changement d'affectation d'un bâtiment
De : Clémence Desdoits <c.desdoits@yvignac.fr>
Date : 29/01/2024, 16:41
Pour : Claire JEUSSELIN <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>

Avec la pièce jointe, c'est mieux ...

Bonne réception,

Bien cordialement,

Clémence DESDOITS

Secrétariat général
Mairie d'Yvignac-la-Tour
02.96.86.01.59



De : Clémence Desdoits
Envoyé : lundi 29 janvier 2024 14:42:12
À : Claire JEUSSELIN
Objet : RE: Demande de changement d'affectation d'un bâtiment

Bonjour Madame JEUSSELIN,

Comme convenu vous trouverez en pièce jointe le dossier complet concernant les demandes d'étoilage pour changement d'affectation de bâtiments sur la commune d'Yvignac-la-Tour.

Je transmets ce jour par courrier le même dossier au format papier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Clémence DESDOITS

Secrétariat général
Mairie d'Yvignac-la-Tour
02.96.86.01.59



De : Claire JEUSSELIN <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>

Envoyé : mardi 16 janvier 2024 17:57:37

À : Clémence Desdoits

Objet : Re: Demande de changement d'affectation d'un bâtiment

Bonjour Madame Desdoits,
J'avais en effet noté votre délibération du 14.12 concernant la Griponnière mais je n'avais pas cette de Lannouée.

Pouvez-vous nous faire un envoie groupé avec l'ensemble des demandes parvenues après mars 2023. C'est à dire celles qui ne sont pas incluses dans le dossier de la modification que vous avez reçu le 22 octobre.

L'ensemble du dossier pourra être nommé "retour consultation PPA Yvignac la Tour". Cela me permettra de prendre en comprend l'ensemble de vos ajouts dans le cadre de la consultation de la commune en tant de Personne Publique Associée.

Vous avez jusqu'au 22 février pour vous prononcer en tant que PPA donc n'hésitez pas à attendre encore 1 ou 2 semaines avant de m'envoyer le dossier complet (on ne sait jamais si un ajout doit avoir lieu entre temps).

En vous remerciant.

Cordialement,



Claire JEUSSELIN
Chargée de projets urbanisme et foncier



www.dinan-agglomeration.fr

Le 16/01/2024 à 17:38, Clémence Desdoits a écrit :

Bonjour Madame JEUSSELIN,

Suite à nos échanges, je vous prie de trouver en pièces jointes les éléments concernant la demande de changement de destination d'un bâtiment au lieu-dit la Griponnière.

De plus, pouvez-vous me confirmer que la demande concernant le bâtiment à Lannouée (parcelle B 1012 - délibération en PJ), a bien été prise en compte ?

Je vous remercie de votre retour,

Bien cordialement,

Clémence DESDOITS

Secrétariat général
Mairie d'Yvignac-la-Tour
02.96.86.01.59



De : Claire JEUSSELIN <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>

Envoyé : lundi 8 janvier 2024 15:15:47

À : Clémence Desdoits

Objet : Re: Demande de changement d'affectation d'un bâtiment

Bonjour Madame Desdoits,
Meilleurs voeux également pour 2024!

Un simple courrier avec en objet "retour avis PPA" suffit.
Vous pouvez y lister les éléments à ajouter à la modification et en annexes vous y mettez les documents utiles pour chacune de ces demandes.

En vous remerciant.

Cordialement,

DINAN
AGGLOMÉRATION

Claire JEUSSELIN
Chargée de projets urbanisme et foncier

www.dinan-agglomeration.fr



Le 08/01/2024 à 15:08, Clémence Desdoits a écrit :

Bonjour Madame JEUSSELIN,

Tout d'abord je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2024.

Concernant la demande de changement d'affectation au sujet de laquelle nous avons échangé en fin d'année dernière, pouvez-vous m'indiquer sous quelle forme se présente le dossier "retour Yvignac la Tour avis PPA" ? Il ne me semble pas en avoir déjà constitué un...

Je vous remercie par avance pour votre aide,

Bien cordialement,

Clémence DESDOITS

Secrétariat général
Mairie d'Yvignac-la-Tour
02.96.86.01.59



De : Claire JEUSSELIN <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>

Envoyé : mercredi 20 décembre 2023 09:48:35

À : Clémence Desdoits

Objet : Re: Demande de changement d'affectation d'un bâtiment

Bonjour Madame Desdoits,

La consultation des communes en tant que PPA est de 3 mois (à compter du 22 novembre => date de transmission du dossier).

Vous pouvez constituer un dossier "**retour Yvignac la Tour avis PPA**" avec ce type d'ajout et de nous le faire parvenir l'ensemble fin janvier.

En vous remerciant.

Cordialement,



Claire JEUSSELIN
Chargée de projets urbanisme et foncier

www.dinan-agglomeration.fr



Le 19/12/2023 à 10:59, Clémence Desdoits a écrit :

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe une délibération du Conseil Municipal d'Yvignac-la-Tour demandant le changement d'affectation d'un bâtiment, ainsi que les photos du bâtiment.

Pouvez-vous m'indiquer à quelle échéance cette demande pourra être inscrite à une prochaine modification du PLUiH ?

Merci de votre retour,

Bien cordialement,

Clémence DESDOITS

Secrétariat général
Mairie d'Yvignac-la-Tour
02.96.86.01.59



--

Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.

Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

--



Claire JEUSSELIN
Chargée de projets urbanisme et foncier



www.dinan-agglomeration.fr

Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.

Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

--



Claire JEUSSELIN
Chargée de projets urbanisme et foncier



www.dinan-agglomeration.fr

Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.

Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

— Pièces jointes : —

RETOUR CONSULTATION PPA YVIGNAC LA TOUR.pdf

2,7 Mo